

A S S E M B L É E   N A T I O N A L E

X V <sup>e</sup>   L É G I S L A T U R E

# Compte rendu

## Commission des affaires culturelles et de l'éducation

– Élection des membres du Bureau .....	2
– Présences en réunion .....	5

Mardi

1<sup>er</sup> octobre 2019

Séance de 18 heures 30

Compte rendu n° 1

SESSION ORDINAIRE DE 2019-2020

**Présidence de  
Mme Jacqueline  
Dubois,**  
*Présidente d'âge*  
puis de  
**M. Bruno Studer,**  
*Président*



## COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES ET DE L'ÉDUCATION

Mardi 1<sup>er</sup> octobre 2019

*La séance est ouverte à dix-huit heures trente-cinq.*

*(Présidence de Mme Jacqueline Dubois, présidente d'âge)*



*La commission des Affaires culturelles et de l'Éducation procède à la nomination de son bureau.*

Outre la présidente d'âge, le bureau d'âge de la commission est constitué des deux plus jeunes commissaires présents, à savoir MM. Pierre Henriet et Ian Boucard.

### *Élection du président*

La commission est saisie de la candidature de M. Bruno Studer pour le groupe La République en Marche.

Le nombre de candidats n'étant pas supérieur au nombre de sièges à pourvoir, **M. Bruno Studer** est proclamé Président de la Commission, conformément à l'article 39, alinéa 4, du Règlement.

*(Présidence de M. Bruno Studer, président)*

### *Élection des vice-présidents*

La commission est saisie des candidatures de M. Pierre-Yves Bournazel pour le groupe UDI-Agir-Indépendants, M. Régis Juanico pour le groupe Socialistes et apparentés, Mme Constance Le Grip pour le groupe Les Républicains et Mme Cathy Racon-Bouzon et M. Stéphane Testé pour le groupe La République en Marche.

Le nombre des candidats étant supérieur au nombre de sièges à pourvoir, il y a lieu de procéder à un scrutin.

Les résultats du premier tour de scrutin sont les suivants :

Nombre de votants : 44

Bulletins blancs ou nuls : 1

Suffrages exprimés : 43

Majorité absolue : 22

Ont obtenu :

– M. Pierre-Yves Bournazel : 14

– M. Régis Juanico : 14

- Mme Constance Le Grip : 13
- Mme Cathy Racon-Bouzon : 31
- M. Stéphane Testé : 27
- Mme Béatrice Descamps : 8

En conséquence, **Mme Cathy Racon-Bouzon et M. Stéphane Testé** sont élus vice-présidents de la commission.

Il est procédé à un deuxième tour de scrutin pour les sièges restant à pourvoir.

La commission est saisie des candidatures de M. Pierre-Yves Bournazel pour le groupe UDI-Agir-Indépendants, M. Régis Juanico pour le groupe Socialistes et apparentés, Mme Constance Le Grip pour le groupe Les Républicains.

Les résultats du deuxième tour de scrutin sont les suivants :

Nombre de votants : 43

Bulletins blancs ou nuls : 11

Suffrages exprimés : 32

Majorité absolue : 17

Ont obtenu :

- M. Pierre-Yves Bournazel : 14
- M. Régis Juanico : 15
- Mme Constance Le Grip : 18
- Mme Béatrice Descamps : 1

En conséquence, **Mme Constance Le Grip** est élue vice-présidente de la commission.

Il est procédé à un troisième tour de scrutin pour le siège restant à pourvoir. Les candidats seront départagés à la majorité relative des suffrages exprimés.

La commission est saisie des candidatures de M. Pierre-Yves Bournazel pour le groupe UDI-Agir-Indépendants et M. Régis Juanico pour le groupe Socialistes et apparentés.

Les résultats du troisième tour de scrutin sont les suivants :

Nombre de votants : 46

Bulletins blancs ou nuls : 16

Suffrages exprimés : 30

Ont obtenu :

– M. Pierre-Yves Bournazel : 14

– M. Régis Juanico : 16

En conséquence, **M. Régis Juanico** est élu vice-président de la commission.

*Élection des secrétaires*

La Commission est saisie des candidatures de M. Pierre-Yves Bournazel pour le groupe UDI-Agir-Indépendants, M. Maxime Minot pour le groupe Les Républicains, Mme Jacqueline Dubois et M. Cédric Roussel pour le groupe La République en Marche.

Le nombre de candidats n'étant pas supérieur au nombre de sièges à pourvoir, **M. Pierre-Yves Bournazel, Mme Jacqueline Dubois, MM. Maxime Minot et Cédric Roussel** sont proclamés secrétaires de la Commission, conformément à l'article 39, alinéa 4, du Règlement.

En conséquence, le bureau de la Commission est ainsi constitué :

<b>Président :</b>	M. Bruno Studer
<b>Vice-présidents :</b>	M. Régis Juanico
	Mme Constance Le Grip
	Mme Cathy Racon-Bouzon
	M. Stéphane Testé
<b>Secrétaires :</b>	M. Pierre-Yves Bournazel
	Mme Jacqueline Dubois
	M. Maxime Minot
	M. Cédric Roussel

*La séance est levée à dix-neuf heures quinze*

—————

## **Présences en réunion**

### **Réunion du mardi 1<sup>er</sup> octobre 2019 à 17 heures 15**

*Présents.* – Mme Emmanuelle Anthoine, Mme Stéphanie Atger, Mme Géraldine Bannier, Mme Valérie Bazin-Malgras, Mme Aurore Bergé, M. Philippe Berta, M. Bruno Bilde, M. Ian Boucard, Mme Céline Calvez, Mme Danièle Cazarian, Mme Sylvie Charrière, Mme Fannette Charvier, M. Stéphane Claireaux, Mme Fabienne Colboc, M. François Cormier-Bouligeon, Mme Béatrice Descamps, Mme Jacqueline Dubois, Mme Virginie Duby-Muller, M. Alexandre Freschi, M. Bruno Fuchs, M. Laurent Garcia, M. Jean-Jacques Gaultier, M. Raphaël Gérard, Mme Valérie Gomez-Bassac, M. Pierre Henriet, M. Régis Juanico, M. Yannick Kerlogot, Mme Brigitte Kuster, M. Michel Larive, Mme Josette Manin, Mme Sophie Mette, Mme Frédérique Meunier, M. Maxime Minot, Mme Sandrine Mörch, M. Bertrand Pancher, Mme Bénédicte Pételle, Mme Maud Petit, Mme Béatrice Piron, M. Éric Poulliat, Mme Florence Provendier, Mme Cathy Racon-Bouzon, Mme Cécile Rilhac, M. Bertrand Sorre, M. Bruno Studer, M. Stéphane Testé, Mme Agnès Thill, Mme Sylvie Tolmont

*Excusés.* - M. Pascal Bois, Mme Marie-George Buffet, Mme Elsa Faucillon, Mme Annie Genevard, Mme Cécile Muschotti